

Vaccination des garçons contre le papillomavirus

Chaque année en France, près de 6300 cas de cancers sont rattachés aux infections liées aux papillomavirus. L'importance d'une augmentation de la couverture vaccinale est donc un réel enjeu de santé publique. Pour parvenir à cet objectif, depuis le 1er janvier 2021, la vaccination contre les infections liées aux papillomavirus humains a été élargie aux garçons de 11 à 14 ans.

Pendant longtemps, cette vaccination a été exclusivement associée au cancer du col de l'utérus uniquement et donc « réservée » aux jeunes filles. En effet, 100% de ce type de cancer sont dus aux infections liées aux HPV (Human Papilloma Virus). Cependant, il existe près de 200 types différents de HPV. 25% des cancers provoqués par les HPV surviennent chez les hommes. C'est pourquoi, de nombreux pays, ont fait le choix depuis plusieurs années de vacciner tous les adolescents sans distinction de sexe.

Ce virus touche la peau et les muqueuses et est généralement transmis lors des relations sexuelles. Il a été prouvé que si la vaccination était réalisée avant le début de la vie sexuelle, son efficacité était proche de 100%. La vaccination contre le papillomavirus est de type préventif, le vaccin n'a aucune efficacité sur une infection déjà installée.